

# Le gouvernement contre la suspension des allocations familiales pour d'absentéisme scolaire

Paris, 16 avr. 2021 (AFP) -

La suppression des allocations familiales pour lutter contre l'absentéisme scolaire, votée par le Sénat (à majorité de droite) en première lecture du projet de loi sur le "séparatisme", "n'est pas la position du gouvernement", a déclaré vendredi son porte-parole Gabriel Attal.

"Ce n'est pas la position du gouvernement. Il y a un enjeu de responsabilisation des familles évidemment mais je ne crois pas du tout à cette piste-là", a déclaré le représentant du gouvernement sur FranceInfo.

"Quand vous avez une mère célibataire qui se lève à 5 heures du matin pour aller travailler et faire des ménages, qui a deux fils dont un (...) ne va plus à l'école, vous pouvez vous faire plaisir en disant +on va lui supprimer ses allocations familiales+ mais je ne suis pas sûr que ça règle le problème d'ajouter de la misère à la misère", a fait valoir M. Attal.

Pour le porte-parole "il y a d'autres voies". "Il faut toujours travailler à une responsabilisation des familles et il y a des contrats de responsabilisation qui existent, il y a un travail qui existe avec l'éducation nationale et les collectivités locales, mais cette solution-là n'est pas une solution qui est soutenue par le gouvernement", a-t-il développé.

Pour lutter contre l'absentéisme scolaire, la chambre haute a rétabli lundi la possibilité de suspendre les allocations familiales et de rentrée scolaire, selon une procédure "proportionnée et graduée", "privilegiant le dialogue".

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer ne s'y était pas spécifiquement opposé mais s'en était remis à la "sagesse" de la haute assemblée.

are/etr/or

Afp le 16 avr. 21 à 09 47.